



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
La Réunion

COMITE DE SUIVI PRS

FEUILLE DE ROUTE ADDICTIONS

Animateurs :
Catherine DESCAMPS
Cyril HERIBERT-LAUBRIAT

La promotion et la protection de la santé mentale : une des 8 orientations du PRS 2



Faits marquants 2020 :

- ❖ Une année marquée par la crise sanitaire :
 - Réorganisation des CSAPA pour limiter les contacts physiques tout en maintenant les liens avec les usagers en file active, via le déploiement des consultations par téléphone ;
 - Intervention des équipes mobiles addicto sur les lieux de mise à l'abri
 - Déploiement d'une campagne de communication en sortie de confinement pour ramener les personnes vers le soin



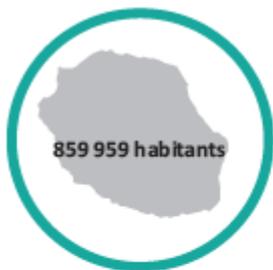
❖ Axe 1 : Observation des conduites addictives

Bilan 2020 :

BSP alcool de Santé Publique France

Rapport de l'OFDT sur les consommations de drogues à la Réunion et en Outre-Mer

La Réunion



- Essor des usages intensifs d'alcool à l'adolescence : doublement des API répétées et triplement des API régulières à 17 ans (2005-2017)
- Forte mortalité routière liée à l'usage d'alcool
- Près de 5 % des passages annuels aux urgences liés à l'alcool (vs 1,4% en France entière).
- Une des régions les plus touchées par la mortalité attribuable à l'alcool (de 40 % supérieure à la moyenne métropolitaine chez les hommes : 68,3 pour 100 000 vs 49,2)
- Une forte prévalence du SAF

- Des niveaux de tabagisme à la mesure de la moyenne métropolitaine : 26 % de fumeurs à l'âge adulte
- Le département ultramarin le plus concerné par le tabagisme à l'adolescence : 21 % de fumeurs quotidiens à 17 ans et 4,5 % de fumeurs intensifs (plus de 10 cigarettes par jour)
- Forte accessibilité du tabac (1 point de vente pour 450 habitants)

- Une très large diffusion : taux d'expérimentation à 17 ans le plus élevé de France (47 %)
- Hausse significative des usages récents à 17 ans (un adolescent sur quatre vs moins d'un sur cinq en 2005)
- Des usages réguliers à la hauteur de la moyenne métropolitaine parmi les adultes (3 % des 18-64 ans)
- Forte production locale d'herbe (*zamaf*)

- Médicaments psychotropes : des mésusages importants (en particulier l'Artane®)
- Le territoire ultramarin le plus concerné par l'initiation à la MDMA/ecstasy (3,9 % à 17 ans)
- Cocaïne : hausse significative des initiations à 17 ans (2 % en 2017 vs 0,5 % en 2005)
- Essor des NPS selon les professionnels non locaux (phénomène non chiffré)

❖ **Axe 1 : Observation des conduites addictives**

Perspectives 2021 :

- Mise en place du dispositif d'observation TREND – SINTES
Présentation par Elodie Auzole, nouvelle coordonnatrice du dispositif à Saome
- Création d'un groupe régional rassemblant les acteurs de l'observation sur le champ des addictions (ARS, Saome, ORS, Santé Publique France)
- Projet d'étude sur les Nouveaux Produits de Synthèse présentée par le CHU (Dr Mété)



Les dispositifs TREND et SINTES

Objectifs, méthodes, résultats



Dispositif TREND - Tendances Récentes et Nouvelles Drogues



Existe depuis 1999

8 coordinations en métropole

+

La Réunion (2001 à 2003), reprise en 2021



Désigné comme opérateur du dispositif pour La Réunion
suite au rapport de l'OFDT (avril 2020)

Dispositif TREND : OBJECTIFS

01

Détecter les phénomènes émergents et les réponses apportées à ces phénomènes

02

Décrire et comprendre les évolutions des pratiques

03

Assurer une veille sur les substances dangereuses ou les nouvelles drogues

04

Mener des investigations spécifiques

Production de connaissances sur de larges objets :

Les produits : noms, prix, composition chimique (SINTES)

Les usagers particulièrement consommateurs : profils sociologiques, modes de vie et de sociabilités, représentations/perceptions et modes d'usages des produits, conséquences sanitaires et sociales des consommations (question de l'appropriation du matériel de RdRD), dans des espaces de consommation.

L'offre : organisation des trafics locaux, modalités d'acquisition de proximité, profils des trafiquants

Dispositif sentinelle :

Décrire **des phénomènes émergents** et/ou peu répandus en matière d'usage de produits psychoactifs, **évaluer leur dangerosité potentielle**, **alerter les pouvoirs publics** sur leurs conséquences (risques/alertes sanitaires, diffusion à d'autres catégories d'usagers) => appui du dispositif SINTES



Dispositif TREND : ESPACES ETUDIÉS

Les milieux urbains
« populaires »



Les milieux ruraux :
Hauts, écarts



Les milieux festifs : free,
festivals, boites, kabars,...



Dispositif TREND : la méthodologie de la triangulation



L'observation de type ethnologique



Comportements, usages, consommations, phénomènes,...



Les entretiens individuels



Auprès de publics choisis selon les champs d'investigation définis



Les Groupes Focaux



4 GF par an :

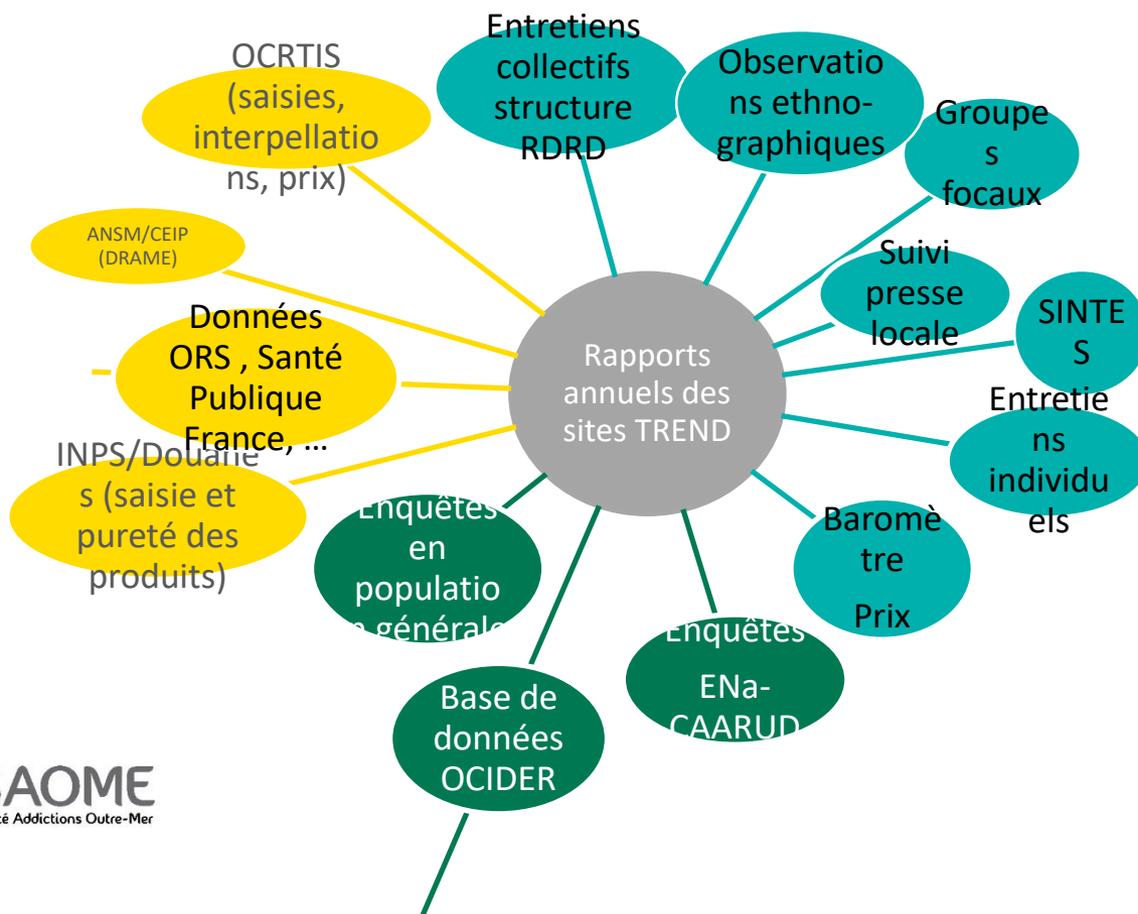
- Sanitaires
- Caarud
- Application de la loi
- RdRD en milieu festif

Croisés avec des données quantitatives

Dispositif TREND : complémentarité entre TREND et les enquêtes quantitatives

Système d'information quantitatif	Apports de TREND-SINTES
<p>Enquêtes en population générale :</p> <p>Mesure des niveaux d'usages des produits les plus consommés (tabac, alcool, cannabis)</p>	<p>Focus sur les populations les plus consommatrices</p> <p>=> à l'origine des tendances d'usage qui se diffusent</p> <p>=> les plus exposées aux risques et dommages</p>
<p>Identification de déterminants liés à l'usage des produits les plus consommés (lien entre niveaux d'usage et caractéristiques socio-démographiques)</p>	<p>Description des motivations et modalités d'usage des produits rarement consommés</p> <p>Evolution des contextes de consommation (en espace festif et urbain)</p>
<p>Statistiques sanitaires ou socio-sanitaires</p> <p>Taux de prévalence des affections liées à l'usage de drogues</p> <p>Décès liés aux drogues</p> <p>Modalités de recours au système de santé</p>	<p>Description des savoirs et des pratiques concernant la gestion des effets des produits</p> <p>Contextualisation des cas d'incidents aigus (notamment les espaces festifs)</p> <p>Analyse des conséquences des modes de vie précaires sur la santé des usagers</p>
<p>Statistiques pénales :</p> <p>Evolution des saisies et des taux de pureté des produits</p> <p>Informations sur les infractions à la législation sur les stupéfiants</p>	<p>Modes d'approvisionnement et flux de produits</p> <p>Stratégies et pratiques de ventes (stratégies commerciales)</p> <p>Evolution des profils des vendeurs et des organisation des réseaux</p> <p>Prix pratiqués</p>

Dispositif TREND : sources et outils de recueils de données

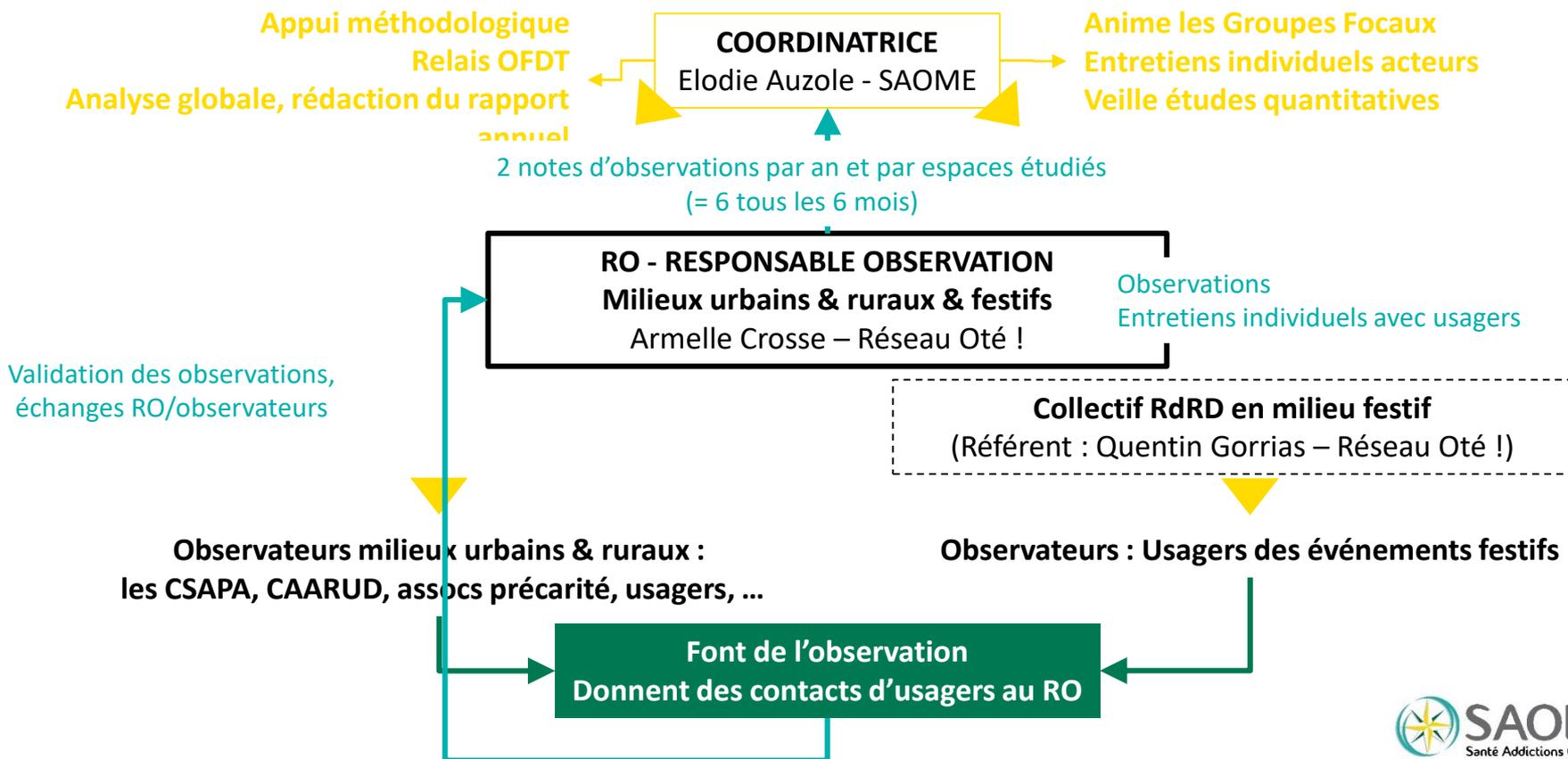


Sources issues des systèmes d'information partenaires

Sources internes à l'OFDT

Sources spécifiques au dispositif TREND

Dispositif TREND : qui fait quoi ?



Dispositif TREND : qui et qu'est-ce qu'on observe

?

Les usagers de produits définis comme prioritaires pour TREND
Les poly-consommateurs (hors alcool + zamal)
Aux modes de consommations, d'administration, de préparation particuliers

Pratiques d'usages :

fréquence de conso, mode de préparation & administration, associations de produits, effets recherchés, gestion des effets, pratiques de RdRD

Produits :

aspects, conditionnement, prix, perception des produits par les usagers



Contextes, lieux des pratiques :

nombre de personnes, description de l'espace, ambiance, etc.

Relations entre usagers :

dépannage, troc, don de matériel, échanges d'infos, tension, bagarre, etc.

Profils des usagers :

sexe, âge, socio-éco, appartenances culturelles, sociales, ethniques, ...

Dispositif SINTES

Systeme d'Identification National des Toxiques et des Substances



Existe depuis 1999
12 coordinations, plus de 250 collecteurs
+
La Réunion en 2021



Désigné comme opérateur du dispositif pour La Réunion

Dispositif SINTES : Qu'est-ce qu'on collecte ?

Des produits déjà consommés = on n'est pas dans une démarche de RdRD immédiate

Substance non reconnue par CCM :
une substance ou plusieurs substances ne sont pas reconnues par l'analyse en chromatographie sur couche mince

Focus sur un produit particulier :
la coordination nationale ou régionale juge nécessaire le suivi d'un produit particulier



Effets indésirables :
réactions nocives après consommation d'un produit habituel, au contexte de conso habituel

Effets inhabituels :
le produit a entraîné des sensations qui ne correspondent pas à celles couramment attendues avec celui-ci

A caractère nouveau ou rare:
NPS, produit « classique » mais nouveau ici, nouvelles formes, nouvelles appellations ,etc.

Dispositif TREND : OBJECTIF

Documenter la composition des produits circulants illicites ou non réglementés et les contextes de consommation

COLLECTE DE PRODUITS



COLLECTEURS

Qui sont les collecteurs ?

COORDO

RO

PROS

Comment devenir collecteur ?

COORDINATRICE

Obtention d'une carte de collecte pour 1 an :

- Le collecteur signe la Charte
- Validation de l'OFDT
- Formation par la coordo
- Reçoit les communications annuelles
- Publication de la liste des collecteurs à la Préfecture

Obtention d'un ordre de mission :

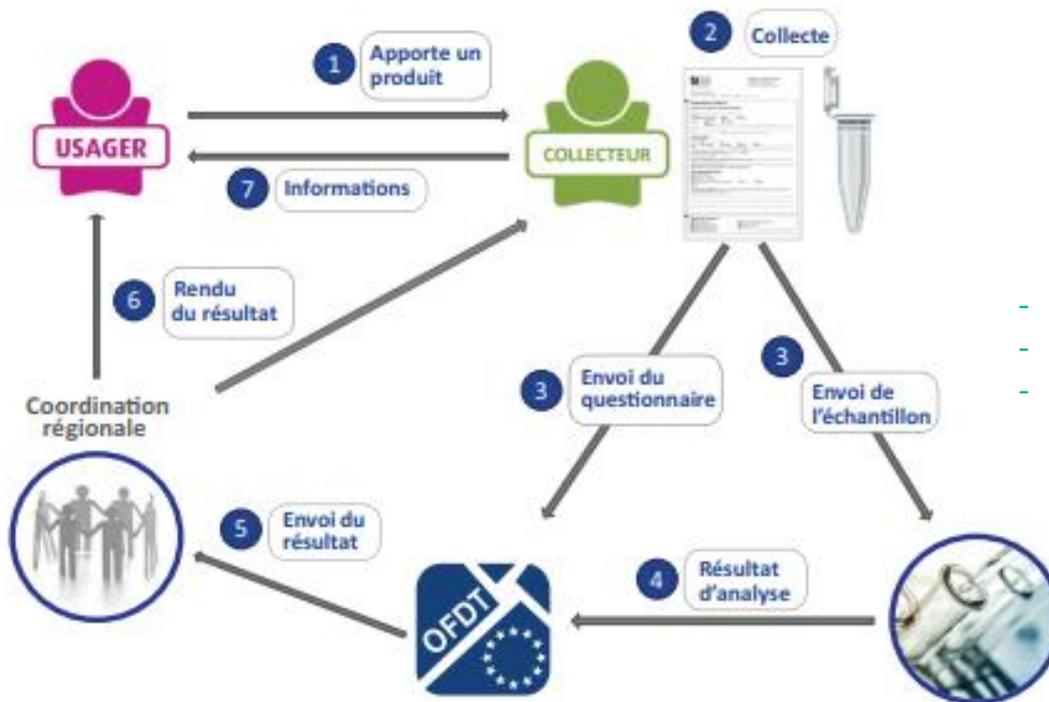
- Pour une durée déterminée
- Un événement

COLLECTEUR

Dispositif SINTES : Comment collecte-t-on ?

?

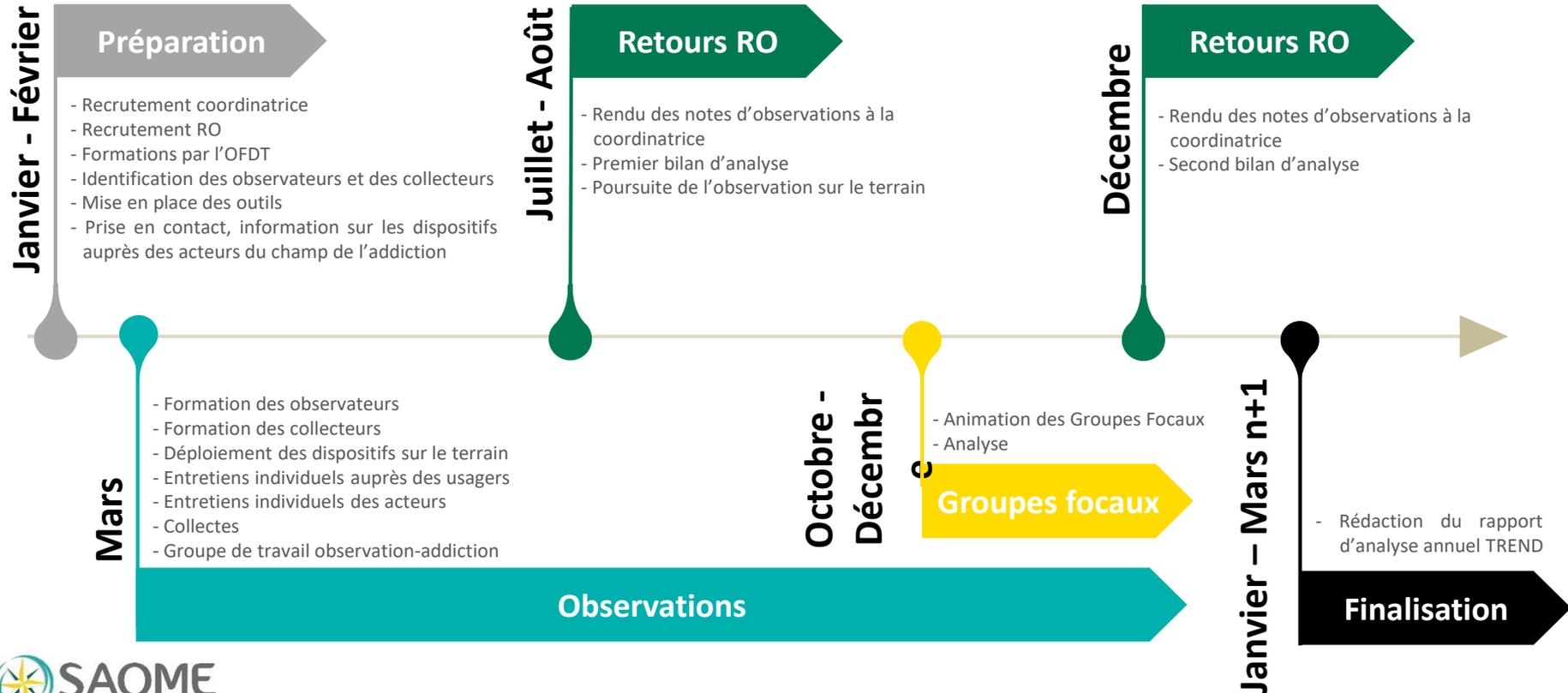
Organisation de la collecte SINTES/OFDT



La coordination régionale fournit aux collecteurs :

- Les kits de matériel de collecte
- Les questionnaires
- Les enveloppes à bulle, timbrées et pré-adressées

Dispositifs TREND-SINTES : en combien de temps



Perspectives proposées par l'OFDT pour le site TREND de La Réunion



► Dynamique de métropolisation des usages en espaces festifs ?

- Hausse de la variété (MDMA, cocaïne, LSD, kétamine, etc.) et de la disponibilité des produits (Prix ? Fréquence des observations et des usages ? Quelles associations ? Sur quels types de fêtes ?)
- Des usages festifs qui deviennent problématiques ? (notamment ecstasy et cocaïne)

► Les associations alcool-médicaments

- Consommation « historique », moins présente chez les jeunes (vieillessement des usagers) ? Quelles intentionnalités d'usage/effets recherchés ?

► Les usages réguliers de Cannabinoïdes de Synthèse par des jeunes

- Qui sont ces jeunes ? Quelle domestication des effets ? Phénomène uniquement juvénile ? Quels contextes d'usage ?

► Les modalités d'approvisionnements et structuration du trafic

- Existence de points de vente identifiés (type four) ? Deal en espace festif ? Livraisons ?

► Des consommations spécifiques à certaines populations migrantes (Mahorais, Mauriciens) ou métropolitaine ?

- En lien avec la question des usages d'opiacés/en injection

Des perspectives de recherches complétées au niveau local par

Création d'un groupe de travail des acteurs de l'observation sur le champs de l'addictologie

❖ **Axe 2 : Prévention des conduites addictives et repérage précoce des personnes avec conduites à risque**

Bilan 2020 :

➤ Poursuite de l'expérimentation intervention précoce sur le territoire Ouest et extension sur l'Est (financement dédié de 135 000 €)

➤ **Nouvel Appel à Projets dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions :**

6 projets de prévention des addictions via le développement des compétences psychosociales des jeunes et de leurs parents dont 2 portés ou coportés par des communes

1 programme de réduction du tabagisme porté par l'association interprofessionnelle des URPS :

- Formation des professionnels de santé autorisés à prescrire des substituts nicotiques (médecins, pharmaciens, sages-femmes, kinés, infirmiers)
- Financement de forfaits de 110 euros pour les professionnels n'ayant pas la possibilité de coter des actes dans leur activité

6 projets axés sur la prévention et la réduction du tabagisme dans les établissements de santé (le tabac étant un facteur aggravant des pathologies), mais aussi dans les établissements médico-sociaux et établissement pénitentiaire (public avec un risque de surconsommation)

FONDS ADDICTIONS – Lieu de santé sans tabac

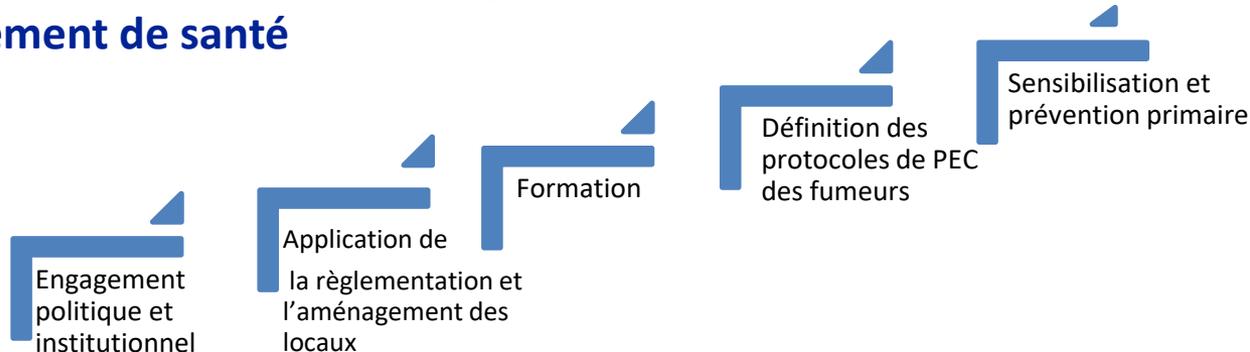
GENERALITES

■ Pilotage



■ Définition :

- ❑ En réponse à des constats (environnementaux, hygiène et propreté, perception des soins, risques incendies, fugues)
- ❑ Ensemble des initiatives politiques, administratives ou médicales, prises par un établissement de santé



- **Objectif : amener 50% des établissements de santé publics et privés à adopter cette démarche d'ici 2022**

MISE EN ŒUVRE

- Inscription dans les CPOM des établissements de santé
- Financement de 3 établissements en 2020 dans le cadre du « fonds addictions »
- Passation d'enquêtes :
 - « Blouse blanche »
 - AUDIT → 5 établissements ont répondu (4 ont obtenu une certification)

BRONZE	SILVER	GOLD
≥ 27 points	≥ 108 points	≥ 126 points

- Evènements à venir
 - FFRPIB en tabacologie les 13 et 14 avril 2021 (en visio)
 - Colloque LSST le 16 avril 2021 (Tamarun)
- 4 ateliers de travail, animés par SAOME, répartis sur l'année, au bénéfice des établissements impliqués dans la démarche LSST



EXTENSION

- D'autres types de structures ont rejoint la dynamique en 2021 sur une méthodologie identique : « Lieu sans tabac »
 - ❑ Médico-social : pôle médico-social de l'ASFA (IME, CEM, MAS, SESSAD et SAMSAH) / pôle médico-social Est de la Fondation Père Favron (FAM, MAS et SAMSAH), en partenariat avec les établissements médico-sociaux de l'Est de l'Alefpa et de l'Irsam (IME, ESAT et FAM)
 - ➔ 11 établissements concernés avec expérimentation de la VAPE au bénéfice des résidents (*fondation Père Favron*)
 - ❑ Milieu carcéral (Centre de détention du Port) ➔ pilotée par SAOME, avec la particularité d'une expérimentation de la VAPE en milieu carcéral sur le modèle du CHU de Caen et du RESPADD

❖ **Axe 2 : Prévention des conduites addictives et repérage précoce des personnes avec conduites à risque**

Perspectives 2021 :

➤ **Travail avec le Rectorat sur la redéfinition des méthodes d'intervention en milieu scolaire en lien avec le parcours éducatif de santé.**

L'un des objectifs est de s'appuyer sur les programmes de développement des compétences psychosociales scientifiquement validés et de déployer ces programmes de manière massive sur les territoires les plus défavorisés, en couplant ces interventions en milieu scolaire avec d'autres actions en direction des parents et de l'environnement pour avoir un véritable impact sur les territoires ciblés

2 exemples :

- Déploiement du programme Primavera sur l'ensemble des 25 écoles primaires et 4 collèges de la cité éducative du Port (objectif rentrée scolaire 2021)
- Déploiement du programme GBG dans 2 réseaux d'école d'éducation prioritaire à Bras-Panon et Saint-André

➤ **Discussion ARS – Préfecture en vue d'une démarche commune de mise en lien de l'ensemble des institutions impliquées dans la prévention des addictions** (ARS, Préfecture au nom de la Mildeca, CGSS, Département, Rectorat ...) pour articuler les différents appels à projets et maximiser l'impact des actions menées.

➤ Dans la même idée, souhait **d'animer un groupe régional sur les actions de communication qui pourrait être animé par Saome** avec deux objectifs :

- partager l'information entre les différents acteurs
- permettre aux effecteurs de prévention de s'appuyer sur ces campagnes de communication et amplifier ainsi leur impact sur les publics cibles

- ❖ **Axe 2 : Plan régional de prévention et d'accompagnement des troubles liés à l'alcoolisation foetale**

Evaluation du plan par le cabinet CEMKA avec une restitution régionale le 1^{er} juillet 2020 et présentation de l'ARS quant aux suites envisagées pour ce plan :

Les acquis du plan

- ❖ **Une amélioration de la sensibilisation et de la formation de certains professionnels au repérage des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, grâce au centre ressources ETCAF**

1. L'intégration d'un module sur les troubles liés à l'alcoolisation fœtale dans la formation initiale des futurs personnels soignants (étudiants de médecine, sages-femmes, infirmiers, psychomotriciens ...) et des professionnels accompagnant la petite enfance (auxiliaires de puéricultrice, CAP petite enfance, éducateurs de jeunes enfants ...)

2. La création d'un DU dédié aux TCAF

3. La sensibilisation et la formation par le centre ressources des professionnels de première ligne dans le repérage des troubles liés à l'alcoolisation fœtale : interventions dans les maternités, CAMPS, CMPP, et auprès des équipes de la PMI, des référents familiaux et travailleurs sociaux des TAS, des équipes socio-éducatives de la PJJ, ou de la médecine scolaire

- ❖ **La création de dispositifs ayant permis d'améliorer le diagnostic des TCAF (centres diagnostics) et une accélération des prises en charge (délais d'accès réduits en CMPP pour les enfants diagnostiqués par les centres diagnostics)**

- ❖ **Le développement de projets de recherche sur les TCAF**

- ❖ **La mise en place de projets d'accompagnements spécifiques pour les femmes dans les CSAPA**

Les faiblesses

1. **L'absence de stratégies de communication et de prévention coordonnées au niveau régional** associant l'ensemble des acteurs (centre ressources, Saome, Repere, SAF OI ...) et des institutions (ARS, CGSS, CAF, Département, Conseil Régional, Rectorat, communes ...)
2. **Des interventions en formation initiale essentiellement axées sur le repérage des TCAF sans sensibilisation / formation au premier accompagnement en addictologie** (méthode RPIB : Repérage Précoce, Intervention Brève)
3. **Peu d'actions abouties de formation continue auprès des professionnels libéraux** et particulièrement des médecins généralistes (manque d'adhésion)
4. Un manque d'efficacité des actions sur le repérage des femmes enceintes en situation de consommation ou sur le repérage des nouveau-nés
5. Des dispositifs qui ont eu du mal à se déployer et à trouver leur place avec une activité très faible en 3 ans (équipe mobile Fil d'Ariaan)
6. L'insuffisance de l'offre d'accompagnements pour les enfants diagnostiqués TCAF

Les perspectives (1)

L'ARS souhaite poursuivre le travail entamé et conforter les dispositifs ayant fait leurs preuves, mais en prenant en compte les points suivants :

1. Repositionner les réseaux (Repère et Saome) et le centre ressources sur leurs cœurs de métier
 - centre ressource ETCAF :
 - *Production de référentiels de repérage et d'accompagnement des TCAF*
 - *Production de référentiels de formation initiale et continue (en intégrant une sensibilisation à l'addictologie et à la méthode RPIB),*
 - *Missions de recherche*
 - Saome :
 - *Coordinateur régional des opérations de communication en lien avec les addictions*
 - *Appui aux acteurs de la prévention*

Les perspectives (2)

2. Réintégrer la problématique spécifique de l'alcoolisation fœtale et des troubles causés par l'alcoolisation fœtale dans deux politiques publiques en déploiement à la Réunion :
 - Le programme des 1000 premiers jours visant au repérage et à l'accompagnement des femmes enceintes et nouveau-nés vulnérables
 - Le déploiement de la stratégie de repérage, de diagnostic et d'accompagnement des troubles neuro-développementaux (TND)

Le programme des 1000 premiers jours

Objectifs :

- Repérer les femmes enceintes vulnérables pour aller vers elles et leur proposer une offre de soutien
- Repérer les nouveau-nés et les enfants vulnérables et apporter les accompagnements nécessaires de manière précoce

En 2020, signature d'un contrat ARS – Etat – Département pour la prévention et la protection de l'enfance. Rôle majeur de la PMI.

Impact sur le plan d'actions SAF :

Une place centrale pour les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans le repérage des femmes en situation de consommation et le suivi des enfants :

- ✓ Des équipes présentes sur tout le territoire de la Réunion
- ✓ Composées de médecins, de sages-femmes et d'infirmières puéricultrices
- ✓ Des consultations sur site, des permanences dans toutes les maternités de l'île et des visites à domicile, pendant la grossesse puis pour le suivi des enfants.

Complémentaire du travail mené par l'équipe mobile Fil d'Ariaan ?

La stratégie de repérage, de diagnostic et d'accompagnement précoce des TND

Objectif :

L'amélioration du repérage, du diagnostic et de l'accompagnement des troubles neuro-développementaux (TND) parmi lesquels figurent les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF), les Troubles Spécifiques du Langage et de l'Apprentissage (TSLA) et les Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Des travaux ont été pilotés par l'ARS pour chacune de ces catégories de troubles mais de manière séparée.

- ✓ Un plan d'actions régional de prévention et de prise en charge des TCAF : Création d'un centre ressource TCAF et de deux centres diagnostics portés par les services de pédiatrie du CHU
- ✓ Un COPIL et un plan d'actions TSLA : Création d'ULIS TSLA portées par les CMPP, projet d'un centre de référence des troubles du langage et de l'apprentissage (CRTLA) porté par le CHU
- ✓ Un COPIL TND historiquement orienté sur l'autisme : des équipes diagnostic de proximité (EDAP), une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) portée par la Fondation Père Favron, un centre ressources : le CRIA, des dispositifs d'accompagnements spécifiques

Il est nécessaire de faire converger ces différents plans d'actions, en s'appuyant sur les réalisations des uns et des autres pour structurer un parcours commun de repérage et de diagnostic des TND

La stratégie de repérage, de diagnostic et d'accompagnement précoce des TND

Impact sur le plan SAF :

Une gradation des parcours reposant sur les recommandations de la HAS avec notamment :

- ✓ **Une place centrale pour la PCO dans la coordination des diagnostics TCAF et la mise en œuvre des premiers accompagnements**

Missions de la PCO :

- *Assure la coordination et la mise en œuvre des parcours et des bilans d'intervention précoce destinés aux enfants de moins de 6 ans (- de 12 ans à partir du 1^{er} janvier 2021) présentant des TND (ou suspicions) avec l'ensemble des professionnels de 1^{ère} et 2^{ème} ligne*
- *Permet la mise en place d'un forfait d'intervention précoce permettant le financement des bilans et accompagnements des psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues libéraux.*

- ✓ **La création d'un centre référent TND qui pourrait s'appuyer sur les centres diagnostics TCAF existants**

Missions envisagées pour ce centre :

- *Production de référentiels de formation et participation aux cursus universitaires*
- *Production de référentiels de repérage et de prise en charge*
- *Diagnostics pour les situations complexes nécessitant des explorations sur un plateau hospitalier*
- *Enseignement et Recherche*

❖ **Axe 3 : Amélioration de la prise en charge des addictions et de la continuité des parcours de santé**

Bilan 2020 :

Renforcement de l'aller-vers (renforcement des deux équipes mobiles portées par Oté et Anpaa)

Perspectives 2021 :

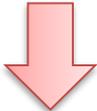
- Evaluation des besoins des ELSA et remise à niveau des ELSA déficitaires
- Constitution d'un comité technique sur la filière de soins en addictologie avec l'ensemble des services d'addictologie et des CSAPA pour travailler certaines thématiques transversales et améliorer le fonctionnement des filières sur chaque territoire

Parmi les thématiques de travail :

- Accès facilité aux hospitalisations pour les patients orientés par les CSAPA
- Continuité de prise en charge des patients entre les urgences, les ELSA, les services d'hospitalisation et les CSAPA
- Coordination territoriale des parcours des patients avec addiction, en complémentarité des professionnels libéraux et des CMP quand il y a comorbidité psychiatrique

Axe majeur à travailler avec les CPTS et la CTSM, et pouvant aller jusqu'au déploiement de microstructures d'addiction (dispositif article 51)

MICROSTRUCTURES
Adhésion coordination nationale des réseaux des microstructures (CNRMS)



**Médecin(s)
généraliste(s)**
(cabinet individuel,
regroupé, maison de santé)
Porteur microstructure



CSAPA
**coordination médicale
et administrative
du nouveau réseau MS**



Est à l'origine de l'inclusion des patients dans la microstructure
Assure le suivi médical des patients de la microstructure
Oriente vers le psychologue et/ou le travailleur social



Mise à disposition du psychologue et du travailleur social de la microstructure



Assure la prise en charge pluridisciplinaire des patient de la MS
Apporte son expertise addictologique

COMITE DE SUIVI PRS ADDICTIONS

- ❖ **Axe 4 : Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives**
- 1 collectif réduction des risques en milieu festif animé par Oté

Programme de travail 2021

- ❖ **Ajustement du plan régional de prévention et de prise en charge des troubles liés à l'alcoolisation fœtale**
 - Construction d'un centre référent TND à la Réunion
 - Travail avec la PMI, le centre ressource SAF et le secteur médico-social sur l'accompagnement des enfants
 - Réflexion sur le centre ressource SAF en articulation avec les autres centres ou fonctions ressource du territoire (addictologie, santé mentale, autisme, TND ...)
- ❖ **Travail avec le Rectorat sur les méthodes d'intervention en milieu scolaire**
- ❖ **Travail conjoint avec la préfecture sur la prévention des addictions et la maîtrise de la distribution et de la consommation d'alcool**
- ❖ **Travail d'amélioration de la filière de soins sur chaque territoire**
- ❖ **Déploiement de la démarche lieux sans tabac (établissements de santé sans tabac, ARS sans tabac, terrasses sans tabac)**

Schéma de la gouvernance

